

1. GRADE, MÉTIER, EMPLOI

Grade	Ergothérapeute
Emploi	Ergothérapeute
Métier	Ergothérapeute
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle OUEST
Structure interne (CR - Code et Libellé)	69G38 – Hospitalisation Complète
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2690 - PHARe

3. RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'ergothérapeute est placé(e) sous l'autorité directe du cadre de santé coordinateur de l'unité transversale PHARe.

Il/elle collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluriprofessionnelle ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en soin.

Il/elle est rattaché(e) à la filière paramédicale et relève de sa hiérarchie : Cadre de Santé, Cadre Supérieur de Santé, Assistante de Chef de Pôle et Directeur des Soins.

Il/elle est placé(e) sous l'autorité fonctionnelle du Chef de pôle et, par délégation, du médecin PH coordinateur de l'unité transversale PHARe et des médecins responsables des unités dans lesquelles il/elle intervient.

Il/elle bénéficie d'un entretien d'évaluation annuel avec le cadre de santé ainsi que d'un bilan annuel avec le responsable médical de la structure.

L'encadrement se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'agent, selon la nécessité du service.

Conformément à la législation en vigueur :

- **L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)**
- **L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel**

4. AMPLITUDE HORAIRE — HORAIRES — CYCLE

Cycle hebdomadaire 38h20 avec repos fixes, du lundi au vendredi
Amplitude horaire 8h30/18h30

Les congés sont pris dans le respect de l'organisation du service.



5. CARACTÉRISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pôle Ouest de psychiatrie générale assure la psychiatrie de service public du secteur 69G38 (Lyon rive droite : Lyon 1, 2, 4 et 5, communes de Caluire, Rillieux-la-Pape, Neuville-sur-Saône, Vaulx-en-Velin et communes limitrophes). Le pôle est au service d'un bassin de population de 227 835 habitants de plus de 16 ans.

Le pôle est organisé autour de **4 services** : service d'hospitalisation complète, service de liaison, service ambulatoire et service transversal pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque.

L'entrée dans les soins – hors hospitalisation en urgence – est organisée depuis deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO). Le service de liaison assure la liaison entre les dispositifs du secteur, et entre les dispositifs de secteur et le domicile du patient.

Le pôle Ouest comprend :

- **3 services sectorisés** :
 - Le **service hospitalisation complète** qui s'adresse à l'ensemble des patients du pôle et comprend quatre unités d'hospitalisations : Georges Lanteri-Laura, Georges Canguilhem, Françoise Dolto, Jean-Bertrand Pontalis ;
 - Le **service ambulatoire** avec trois centres médico-psychologiques (CMP), trois centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), trois centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO) ;
 - Le **service de liaison** avec un hôpital de jour (HDJ) de crise et une équipe mobile polaire qui gère notamment le dispositif Roussy ;
- **1 service transversal** pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque qui comprend une unité d'hospitalisation complète, et deux unités ambulatoires (PEPS rétablissement et CoVuJeunes). Le service transversal porte également des missions de recherche et d'enseignement dans le champ clinique et des neurosciences appliqués à l'intervention précoce sur un périmètre régional.

L'ergothérapeute est affecté(e) à l'unité transversale PHARe (Parcours Hospitalier d'Accompagnement vers la Réhabilitation), dispositif transversal au service d'hospitalisation complète 69G38H. Il/elle intervient dans les quatre unités d'hospitalisation complète :

- Unité Georges Lanteri-Laura
- Unité Georges Canguilhem
- Unité Françoise Dolto
- Unité Jean-Bertrand Pontalis

L'unité transversale PHARe a pour objectif de consolider la préparation au retour dans le milieu de vie habituel après une hospitalisation, en renforçant les actions de réhabilitation psychosociale et en répondant aux besoins cliniques non couverts chez les patients hospitalisés.

L'équipe PHARe est composée de : 2 infirmiers de coordination, 1 ergothérapeute, 1 psychomotricien(ne), 1 pair-aidant et un temps d'APA (activité physique adaptée), auxquels s'associent les professionnels de l'unité PEPS (psychologue, éducateur, APA). L'équipe est coordonnée par un médecin PH et un cadre de santé du service 69G38HC.

6. DÉFINITION GÉNÉRALE DE LA FONCTION

L'ergothérapeute, sur prescription médicale, évalue et contribue, par des activités adaptées, au traitement des déficiences et incapacités physiques et/ou psychiques. Son intervention vise une plus grande autonomie du patient dans ses activités quotidiennes, sa vie sociale et son environnement, en vue de sa sortie et de son retour en milieu ordinaire.

Au sein de l'unité transversale PHARe, il/elle participe à la dynamique collective de l'équipe, à la pédagogie auprès des équipes soignantes, et à la réflexion institutionnelle.



7. ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Réaliser, sur prescription médicale et dans le respect des règles professionnelles, des évaluations fonctionnelles et des prises en charge visant l'autonomie des personnes dans leurs composantes psychique, relationnelle, cognitive, sensorielle et physique ;
- Concevoir et mettre en œuvre des activités préventives et thérapeutiques adaptées, en cohérence avec le projet de soins pluridisciplinaire ;
- S'inscrire dans la dynamique de travail en équipe pluriprofessionnelle de l'unité transversale PHARe, en favorisant les liens et l'articulation entre les différents projets de soin ;
- Assurer les transmissions écrites dans le dossier patient informatisé (logiciel CORTEXTE) ;
- Contribuer au recueil des besoins et des observations cliniques selon les modalités définies par l'équipe ;
- Participer aux réunions de coordination mensuelle de l'unité transversale PHARe.

8. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AU MÉTIER

8.1 Co-animation de groupes thérapeutiques

Co-animation de groupes thérapeutiques à médiation dans les quatre unités, en binôme avec un soignant de l'équipe d'hospitalisation complète : au moins un professionnel de l'unité transversale PHARe est présent dans chaque action de groupe.

L'ergothérapeute coanime avec un soignant, un groupe thérapeutique à médiation cuisine dans chacune des unités, puis partage le repas avec les patients participants.

En alternance, d'autres groupes sont à construire avec les professionnels de chaque équipe (liste non exhaustive) : atelier hygiène, groupe démarches administratives et vie dans la cité, groupe schéma corporel en lien avec le dispositif ETP, groupe inter-unités animé en collaboration avec l'APA.

- Garantir le déroulé et l'organisation des groupes dont l'ergothérapeute est co-garant(e), en lien avec le référent de l'équipe d'hospitalisation ;
- Concevoir et développer de nouveaux groupes thérapeutiques en réponse aux besoins identifiés, selon la procédure de validation de l'unité transversale.

8.2 Évaluation et prise en charge individuelle

- Les après-midis **soit** dédiés aux prises en charge individuelles dans les 4 unités, selon un planning de rotation hebdomadaire ;
- Validation des indications de prise en charge individuelle ou en microgroupe, sur prescription médicale ;
- Évaluation fonctionnelle individuelle et soutien à l'autonomisation en vue de la sortie (activités de la vie quotidienne, environnement de vie, démarches administratives) ;
- Mise en place et structuration de routines quotidiennes personnalisées pour chaque patient ;
- Réalisation de bilans fonctionnels ciblés (équilibre, mobilité, adaptation de l'environnement) en lien avec les besoins du patient ;
- Accompagnement aux démarches extérieures : transport, logement, accès aux droits ;
- Indication ciblée d'un bilan ergothérapique dans le milieu de vie habituel avant ou après la sortie ;
- Coordination avec les structures partenaires pour le relai en extra-muros : EMP, HDJ, CMP ;
- Prises en soin partagées en binôme avec d'autres professionnels selon les besoins cliniques.

8.3 Coordination du parcours patient

- Contribution à la coordination du parcours de soin via l'outil FACT, pour toute action concernant la préparation à la sortie ;



- Repérage des besoins des patients en termes de préparation au retour en milieu ordinaire, en lien avec les infirmiers de coordination de l'unité transversale ;
- Participation aux temps d'échanges et de transmission d'information avec les équipes des unités ;
- Temps PSI (Projet de Soins Individualisé) et PCC (Plan de Crise Conjoint) selon le planning de l'unité.

8.4 Pédagogie et développement des pratiques

- Partage de savoirs à l'intention des équipes IDE et aides-soignantes sur les indications et contenus des interventions ergothérapeutiques ;
- Participation aux réunions pluriprofessionnelles des unités de référence (semaines paires : Pontalis et Lanteri-Laura ; semaines impaires : Canguilhem et Dolto) ;
- Participation aux relèves d'équipe (une fois toutes les deux semaines) ;
- Contribution à la réflexion institutionnelle et aux projets de service ;
- Veille professionnelle dans son domaine d'activité ;
- Participation à l'encadrement des étudiants en ergothérapie.

9. COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

9.1 Compétences relationnelles et organisationnelles

- Sens du travail en équipe : capacité à communiquer et à travailler en coordination avec les intervenants des différentes structures ;
- Sens de l'autonomie professionnelle et de la responsabilité ;
- Capacité à travailler seul(e) avec des patients en situation de décompensation psychique ;
- Aptitude à soutenir de façon autonome des projets de soins individuels et groupaux au sein d'un projet thérapeutique pluridisciplinaire ;
- Capacité à animer des groupes thérapeutiques à médiation ;
- Capacité créatrice, esprit d'initiative et aptitude au travail en transversalité ;
- Rigueur dans les horaires et l'organisation du travail ;
- Engagement dans un processus de formation continue.

9.2 Formation requise

- Être titulaire du Diplôme d'État d'ergothérapeute.

9.3 Expérience professionnelle

- Une expérience auprès de patients adultes en psychiatrie est souhaitée.

9.4 Connaissances spécifiques

- Être formé(e) ou prêt(e) à se former aux différentes techniques d'ergothérapie individuelles et/ou groupales ;
- Connaissance des techniques d'évaluation fonctionnelle et de réhabilitation psychosociale ;
- Connaissance ou intérêt pour les outils de psychoéducation et de réhabilitation (outil FACT, PSYGOGNE...) ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Permis de conduire catégorie B souhaité.

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

POLE OUEST

Modifications apportées par la nouvelle version

Création

RédactionS. MARCHICHE
Cadre de Santé Faisant Fonction
S. CELLARD
Cadre Supérieure de Santé**Vérification**E. BLONDELLE
Responsable recrutement DS**Validation**P-H. DUCHARME
Coordonnateur Général des Soins